



PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR

- Réunion du 20 janvier 2017 -

Présents : Daniel BOISSIERE, Gérard CARQUET, Jean TAURIN, Ludovic WOLFF, Richard YEZEGUELIAN, Michel SERRADELL, Alain BERTRAND, Robert MACCOTTA, Raphaël SERRAPICA, Julie MONTALBANO.

Excusés : Frédéric BORDERAS, Julie POUTISSOU.

Invité : Lionel VILLENEUVE.

1 – APPROBATION PROCES VERBAL

Le procès-verbal de la réunion du 2 décembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

2 – INFORMATIONS DU PRESIDENT

Démission de Jean-Louis GUILHOUNET

Par courrier en date du 8 janvier 2017, M. Jean-Louis GUILHOUNET a donné sa démission à effet immédiat du poste de Président de la Ligue Languedoc-Roussillon. Par voie de conséquence, il est donc aussi démissionnaire de la structure de coordination Occitanie dont il était le Vice-Président.

Jérôme PARIS a été élu Président de la Ligue Languedoc-Roussillon lors de la dernière Assemblée Générale.

Formation DESJEPS

Lionel VILLENEUVE, dans le cadre de la formation DESJEPS Directeur de structure et projets sportifs, effectuera 400 heures de stage au sein de la structure de la Ligue.

Epreuves

Le Président du TTM nous a informés par mail que, compte tenu des difficultés dans le domaine de la sécurité rencontrées pour l'organisation du Triathlon de Toulouse Métropole, cette épreuve a été remplacée par un swimrun (distances S et M) à la même date.

Les Championnats du Monde UNSS de Triathlon auront lieu à Castelnaudary en 2019.

Remise des maillots aux champions régionaux jeunes

Pour 2017, il serait souhaitable que la remise des maillots soit faite par le CTL soit à l'organisateur, soit à l'arbitre principal.

Une convocation a été envoyée aux champions régionaux jeunes afin qu'ils participent à la remise des maillots lors de l'Assemblée Générale du samedi 4 février.



Nouvelles disciplines

Arrêté du 31 décembre 2016 accordant la délégation à la F.F.TRI. de 4 nouvelles disciplines :

- Le para triathlon
- Le para duathlon
- Les raids
- Le swimrun

Cette attribution supplémentaire constitue une marque de reconnaissance, par le Ministère, du travail accompli par la fédération dans ces domaines.

Comité Directeur Ligue

Deux personnes ont envoyé leur candidature pour intégrer le Comité Directeur de la Ligue lors de l'Assemblée Générale du 4 février :

- Thibault LALLEMAND, de Cahors Triathlon
- Lionel VILLENEUVE, d'Absolu Raid

Election des représentants des clubs pour l'Assemblée Générale de la FFTRI

Le Comité Directeur proposera lors de l'Assemblée Générale deux personnes pour être les représentants des clubs et organisateurs :

- Daniel BOISSIERE, Président
- Jean TAURIN, Trésorier Adjoint

Concernant les frais de déplacement et d'hébergement pour l'Assemblée Générale Fédérale, Daniel BOISSIERE, en tant que membre du Conseil d'Administration Fédéral, est pris en charge par le siège fédéral.

La procédure électorale des représentants des clubs lors de l'Assemblée Générale de Ligue est annexée à ce procès-verbal.

Fusion des ligues

Lionel VILLENEUVE intègrera la structure de coordination en tant que 7^{ème} membre de la Ligue Midi-Pyrénées. La prochaine réunion de fusion aura lieu à Carcassonne le samedi 25 mars 2017.

Comptabilité

Nous avons reçu un courrier de l'URSSAF nous annonçant un contrôle le mardi 31 janvier à 9h à Balma.

Le contrôle des comptes de la Ligue par Jacques LAGANNE a eu lieu le mardi 17 janvier auquel ont assisté Michel, Jean et Julie.

Le trésorier a présenté en séance le compte de résultat et le bilan de l'année 2016. Le résultat de l'exercice s'élève à 2 479,64 €.

Robert s'est rendu à Sète pour la mise en place du fichier comptable 2017, identique à celui de notre Ligue.



Les premiers chiffres de la saison 2017 ont été rentrés et principalement les reports des licences, réaffiliations et quelques charges et produits en attente d'encaissement.

Virements

De nombreux clubs procèdent de plus en plus par virements, il serait souhaitable que pour 2018, un maximum des clubs utilisent ce moyen de paiement.

2 – COÛTS 2018

L'ensemble de ces coûts seront soumis au vote de l'Assemblée Générale de la Ligue du 4 février.
La Ligue Languedoc-Roussillon procèdera de la même façon lors de son Assemblée Générale.

ARBITRAGE

Journées d'arbitrage à fournir

Le nombre de journées d'arbitrage à fournir par club est :

De 1 à 9 licencié(s)	1 journée d'arbitrage minimum
De 10 à 19 licenciés	2 journées d'arbitrage minimum
De 20 à 29 licenciés	3 journées d'arbitrage minimum
De 30 à 39 licenciés	4 journées d'arbitrage minimum
De 40 à 49 licenciés	5 journées d'arbitrage minimum
De 50 à 59 licenciés	6 journées d'arbitrage minimum
De 60 à 69 licenciés	7 journées d'arbitrage minimum
De 70 à 79 licenciés	8 journées d'arbitrage minimum
De 80 à 89 licenciés	9 journées d'arbitrage minimum
De 90 à 99 licenciés	10 journées d'arbitrage minimum
De 100 licenciés et +	11 journées d'arbitrage minimum

Tous les licenciés du club sont pris en compte pour le calcul du quota, à la date du 31 août de l'année N-1.
Les journées d'arbitrage peuvent être effectuées par un ou plusieurs arbitres.

La pénalité pour non proposition d'arbitrage est de 20 € par journée d'arbitrage manquante.

Défraiements des arbitres

Les défraiements des arbitres par la CRA à partir de la saison 2018 ont été définis comme suit :
Pour tous les déplacements, y compris dans le cas d'un déplacement de plusieurs arbitres avec utilisation d'un même véhicule, l'indemnité kilométrique est calculée sur la base des frais réels à 0,26 € le km.
Les frais de péages sont remboursés aux frais réels sur présentation des justificatifs.



Le forfait d'arbitrage est de 30 € pour la 1^{ère} épreuve XS, S ou M.

Le forfait d'arbitrage est de 40 € pour la 1^{ère} épreuve L, XL ou XXL.

Un supplément de 30 € est appliqué pour l'ensemble des épreuves supplémentaires d'une même journée.

Le forfait d'arbitrage pour l'arbitre principal est augmenté de 25 € pour la journée.

Forfait arbitrage pour les organisateurs

Les organisateurs devront s'acquitter du forfait arbitrage conformément au barème tarifaire en vigueur, figurant en annexe, par chèque de caution à l'ordre de la Ligue Régionale de Triathlon lors de leur demande d'agrément. Celui-ci ne sera encaissé que si la manifestation s'est déroulée. En cas de dépassement d'honoraire effectué par la CRA, aucun supplément de sera demandé à l'organisateur.

La CRA aura la possibilité de positionner au maximum à J-30 avant l'épreuve un ou des arbitres supplémentaires sans supplément de facturation.

Le forfait arbitrage et les droits d'organisation figureront sur une seule et même facture, qui sera détaillée.

8 – LICENCE MANIFESTATION

Aucune part ligue ne sera ajoutée à la part F.F.TRI. sur la licence manifestation.

9 – EPREUVES CLUB HORS F.F.TRI.

La règle suivante, acceptée à l'unanimité par les membres de la structure, figurera dans le règlement intérieur de la nouvelle ligue :

« Tout club affilié à la Ligue Occitanie de Triathlon, qui organisera une ou des épreuves enchaînées sans les affilier à la F.F.TRI., pourrait voir sa demande d'affiliation en année N+1 refusée et /ou son dossier de demande de label d'école de triathlon pourrait recevoir un avis défavorable. »

10 – DROITS D'ORGANISATION

A la suite de divers échanges, un compromis a été trouvé par rapport aux coûts appliqués par les deux ligues. La proposition suivante a été validée à l'unanimité et sera soumise aux votes des deux assemblées générales.



Montant	Facturation en fonction des partants
0 €	Formats jeunes et XS
1 €	S et M
2 €	L
3 €	XL et XXL
Spécificité	Organisateurs hors clubs F.F.TRI. et organisateurs de compétence administrative (Mairie, Office de Tourisme, Comité des Fêtes) : Mêmes coûts que pour les clubs jusqu'à 100 dossards et + 3 € au-delà de 100 dossards. Il est rappelé qu'une équipe ou un relais = un dossard.

11 – PASS COMPETITION

La nouvelle Ligue Occitanie appliquera les mêmes tarifs que la F.F.TRI à partir de 2018.

PASS COMPETITION	
(Ind et CLM par équipe) Triathlon - Duathlon Distance XXL - Distance XL - Distance L	30 €
(Ind et CLM par équipe) Triathlon - Duathlon Distance M	20 €
(Ind et CLM par équipe) Triathlon - Duathlon Distance S	5 €
Autres	2 €

12 – (RE)AFFILIATION CLUB

Il a été convenu :

- Qu'une part ligue serait appliquée sur les réaffiliations des clubs, égale à 2 € par licencié, en prenant en compte le chiffre le plus élevé de chaque tranche de licenciés.
Une part ligue était déjà appliquée en Languedoc-Roussillon mais pas en Midi-Pyrénées.
- De supprimer la cotisation pour le fonctionnement de la ligue, appliquée actuellement en Midi-Pyrénées.



		Part F.F.TRI.	Part Occitanie	TOTAL
Affiliation		99 €	0 €	99 €
Réaffiliation	1 à 9	116 €	18 €	134 €
(nombre de licenciés)	10 à 19	153 €	38 €	191 €
	20 à 29	189 €	58 €	247 €
	30 à 39	226 €	78 €	304 €
	40 à 49	262 €	98 €	360 €
	50 à 59	299 €	118 €	417 €
	60 à 69	336 €	138 €	474 €
	70 à 79	372 €	158 €	530 €
	80 à 89	409 €	178 €	587 €
	90 à 99	446 €	198 €	644 €
	100 à 119	482 €	238 €	720 €
	120 à 139	518 €	278 €	796 €
	140 à 159	555 €	318 €	873 €
	160 à 179	591 €	358 €	949 €
	180 à 199	627 €	398 €	1 025 €
	200 à 219	664 €	438 €	1 102 €
	plus de 220 par tranche de 20 lic. Supp.	37 €	40 €	77 €
	Pénalités de retard à partir du 01/11/17	60 €	30	90 €

La Ligue Midi-Pyrénées appliquait une cotisation pour le fonctionnement de la ligue, payable par les clubs, qui s'élevait à 5,61 € par licencié compétition sénior et vétéran.

Ce nouveau dispositif fait apparaitre une économie de 2 685 € pour l'ensemble des clubs. Vous trouverez ci-dessous la part ligue qui aurait été appliquée à chaque club en 2017 en fonction des licenciés au 31 août 2016.

Clubs	Cotisation fonctionnement	Réaffiliation Part Ligue Occitanie	Différence
ALBI TRIATHLON	410 €	198 €	-212 €
ARIEGE PYRENEES TRIATHLON	129 €	58 €	-71 €
AS. MURET TRIATHLON	146 €	198 €	52 €
AUCH TRIATHLON EN GASCOGNE	174 €	78 €	-96 €
CAHORS TRIATHLON	275 €	178 €	-97 €
CASTRES SPORTS NAUTIQUES	22 €	38 €	16 €
CLUB LOISIRS PECHABOU TRI		18 €	18 €
COMMINGES TRIATHLON	50 €	38 €	-12 €
GIROU TRIATHLON	157 €	58 €	-99 €
LATECOERE TRIATHLON	34 €	18 €	-16 €
LOURDES TRIATHLON	174 €	78 €	-96 €
L'UNION TRIATHLON 31	213 €	78 €	-135 €
MILLAU TRIATHLON	140 €	78 €	-62 €
OCCITAN TRIATHLONG	45 €	18 €	-27 €
PORTET TRIATHLON	236 €	118 €	-118 €
RODEZ TRIATHLON 12	247 €	358 €	111 €
RUNNING RACING TRIATHLON	6 €	18 €	12 €
SPLACH L'ISLE JOURDAIN	213 €	98 €	-115 €
TARAHUMARAS MURET CLUB	90 €	38 €	-52 €
TEAM LABEGE TRIATHLON	118 €	78 €	-40 €
TEAM 81 TRIATHLON	56 €	38 €	-18 €
TOAC TOULOUSE AEROSPATIALE	527 €	238 €	-289 €
TOULOUSE TRIATHLON	741 €	358 €	-383 €
TRI TEAM SAPEURS POMPIERS MP	34 €	18 €	-16 €
TRIATHLON CASTRES	123 €	138 €	15 €
TRIATHLON CLUB MONTALBANAIS	376 €	178 €	-198 €
TRIATHLON STADE BAGNERAIS	17 €	18 €	1 €
TRIATHLON TOULOUSE METROPOLE	589 €	358 €	-231 €
TUC TRIATHLON	673 €	318 €	-355 €
U.A. TARBES TRIATHLON	281 €	138 €	-143 €
UTOPIYA	17 €	18 €	1 €
VALENCE D'AGEN TRIATHLON	22 €	18 €	-4 €
WICKED TEAM	62 €	38 €	-24 €
Total	6 395 €	3 714 €	-2 681 €



13 – LICENCES

Etant donné les écarts de coûts entre les deux ligues concernant surtout les licences jeunes, l'augmentation envisagée pour la saison 2018 a été revue à la baisse par les membres de la structure de coordination. Vous trouverez ci-dessous, en rouge, les coûts qui devront être votés lors des deux prochaines assemblées générales des deux ligues.

	MP		LR		Occitanie		
	2016	2017	2016	2017	2018	2019	2020
A - Lic. club - Compétition - Jeune	8	11	20	20	14	16	18
A - Lic. club - Compétition - Jeune - 1/2 tarif	4	5,5	10	10	7	8	9
B - Lic. club - Compétition - S. & V.	22	24	29	29	26	26	26
C - Lic. club - Loisir - Jeune	6	8	18	18	14	16	18
C - Lic. club - Loisir - Jeune - 1/2 tarif	3	4	9	9	7	8	9
D - Lic. club - Loisir - S. & V.	6	12	32	32	18	18	18
E - Lic. club - Compétition - Jeune - Paratriathlon	8	11	20	20	18	18	18
F - Lic. club - Compétition - S. & V. - Paratriathlon	22	20	19	19	18	18	18
G - Lic. club - Dirigeant	6	12	17	17	18	18	18
H - Lic. individuelle - Compétition - S. & V.	118	118	143	143	176	176	176
I - Lic. individuelle - Compétition - S. & V. - Paratriathlon	118	118	143	143	176	176	176
J - Lic. individuelle - Dirigeant	6	12	17	17	18	18	18

Une pénalité de 10 € (part Ligue), en plus des 10 € de la part F.F.TRI., sera appliquée à partir du 1^{er} janvier 2018 pour les renouvellements de licence 2018.

A titre d'information, à ce jour, la Ligue compte 39 clubs (dont 5 clubs de raid) et 1 707 licenciés (1 691 au 31 août 2016), plus 171 licences en attente.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23h.

La prochaine réunion aura lieu le 24 mars 2017.

Le secrétaire, Gérard CARQUET

Le Président, Daniel BOISSIERE